

# Une très belle édition 2018



Avec plus de 220 participants, le Grand Prix Cycliste de Villieu Loyes Mollon remporte encore un franc succès cette année. Cette épreuve de début de saison attire de plus en plus de coureurs qui apprécient son circuit très technique.



## Editorial

Eric BEAUFORT  
Maire

Les premiers jours d'été montrent leur nez à l'approche de la fête de la musique, malheureusement ils ont été précédés d'un épisode pluvieux particulièrement virulent notamment sur le secteur de

Mollon. Comme nos voisins de CHATILLON LA PALUD et de VILLETTÉ SUR AIN, nous avons subi, par deux fois sur ce secteur, des pluies diluviales ce qui nous amène à demander l'état de catastrophe naturelle. Les dégâts occasionnés sont importants et ont touché les particuliers mais aussi les infrastructures communales. Ainsi la Montée des Mas a été particulièrement dégradée et va nécessiter des travaux importants. D'ores et déjà, des interventions d'urgence ont été réalisées afin de sécuriser à la fois les abords et les voiries ainsi que les exutoires des eaux pluviales. A ce titre nous avons découvert sur plusieurs secteurs que des modifications non autorisées des fossés, des avaloirs et des aménagements divers ont sans nul doute participé à amplifier les phénomènes naturels déjà exceptionnels. Le seul point positif qu'il nous faut retenir de ce triste évènement, est que nous avons pu identifier la plupart des dysfonctionnements du secteur et ainsi les

intégrer aux travaux déjà prévus et budgétés sur la Montée des Mas. Il s'agissait en effet de travailler sur le captage des eaux pluviales dans le cadre du schéma directeur d'assainissement et du fonctionnement de la future station d'épuration en parallèle à la réfection de la voirie. Ces travaux prévus pour la fin d'année seront finalement réalisés début septembre après une étude supplémentaire visant à intégrer l'ensemble des nouveaux éléments recueillis.

Plus récemment nous avons été alertés sur des dysfonctionnements du passage à niveau de Villieu rue de La Maisonnette. En fait nous avons par hasard vu une publication sur FACEBOOK avec une photo montrant une barrière levée alors que l'autre était fermée. Nous sommes donc intervenus sur place et avons prévenu Réseau Ferré de France (RFF) via le téléphone d'appel d'urgence situé à proximité des voies. D'autres personnes nous ont ensuite prévenu de problèmes à priori récurrents et nous avons à nouveau saisi RFF.

Je profite de cet évènement pour vous informer que s'il est important de prévenir la mairie de tout problème constaté sur la commune, il est cependant souvent plus efficace et rapide de contacter en priorité les différents concessionnaires ou autorités responsables ayant en charge directement les solutions pour résoudre l'anomalie identifiée.

Ainsi en cas de problème au passage à niveau l'alerte doit être donnée par l'intermédiaire du téléphone d'alerte situé sur place. Il en va de même pour les problèmes concernant :

**L'électricité** : ENEDIS Dépannage et sécurité - **09 726 750 01**

**Le gaz** : Urgence Sécurité Gaz  
**08 0047 33 33**

**Le service des eaux** : Sogedo  
**04 74 61 02 14**

**Les accidents et secours à personne** :  
Pompiers – **18** et Samu - **15**

**Les incivilités et problèmes de sécurité publique** : Police Secours - **17**

Il est bien entendu que la mairie reste votre interlocuteur privilégié et continuera de relayer vos alertes. Lorsque vous avez le moindre doute vous pouvez donc nous contacter au **04 74 61 04 60** aux horaires d'ouverture de la mairie et sur le téléphone mobile d'astreinte des élus **06 58 07 12 53** le reste du temps.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances en espérant que le soleil soit avec vous.

A bientôt.

## Triplé gagnant pour le Vélo Club de Vaulx en Velin



Après une très belle épreuve réalisée par les cadets, les juniors nous ont offert une course splendide avec des attaques, des échappées, des remontées et une arrivée triomphale. Gwen, Quentin et Nathan, tous trois du VC Vaulx en Velin, apportent respectivement à leur club la première, deuxième et troisième place du podium.

### Cadets :

- 1<sup>er</sup> SERASSET Thomas - UC Gessienne
- 2<sup>e</sup> REYBOZ Vincent - GMC 38
- 3<sup>e</sup> PIRON Mathias - VC Rambertois

### Pass'O D1 / Pass'O D2 / Pass'D1 / Pass'D2

- 1<sup>er</sup> RACODON Nicolas - Cours La Ville cyclisme
- 2<sup>e</sup> LUTZ Grégory - ES St Martin d'Hères
- 3<sup>e</sup> MAURIN Joseph - ES SEYNOD

### Pass'D3 / Pass'D4

- 1<sup>er</sup> VAIREAUX Stéphane - VC Porto Vecchia (Corse)
- 2<sup>e</sup> DELEERSNYDER Arnaud - St Denis cyclisme
- 3<sup>e</sup> BOULON Sylvain - Cercle Cycliste Châtillonnais

Notons que l'un des coureurs avait traversé la Méditerranée pour participer à ce Grand Prix 2018 et que beaucoup plus près de nous, le jeune villacussien, Gauthier BERNARDIN, disputait l'épreuve pour la deuxième fois.

Remercions le Comité des fêtes et le Vélo Club d'Ambérieu en Bugey qui, une fois encore, ont su organiser cette journée avec beaucoup de talent.

## Ils en ont assez !!!



Une réunion publique s'est tenue le samedi 28 avril dernier à la demande des Mollonnais qui se plaignent de l'augmentation des incivilités dans le village.

Présent lors de cette assemblée, le major Michel, de la gendarmerie de Meximieux, présente un bilan qui, malheureusement, justifie bien l'exaspération des habitants :

- ④ 78 interventions en 3 mois ;
- ④ 12 cambriolages ;
- ④ 4 dégradations du domaine public ;
- ④ 3 incendies volontaires.

La situation est grave, d'autant plus que certains avouent avoir peur de leur propre réaction si la situation dégénère encore. Qui plus est lorsqu'ils sont témoins de l'attitude sidérante de parents, insultant la police plutôt que de réprimander leur enfant.

Grâce aux systèmes de vidéosurveillance que la municipalité déploie sur la commune, plusieurs individus ont été interpellés et remis à la justice. Mais, comme le souligne le major Michel, ces jeunes délinquants étant mineurs, le rôle de la gendarmerie s'arrête aux portes des tribunaux. Ces derniers ont condamnés certains jeunes aux travaux d'intérêt collectif (TIC) d'autres attendent leur jugement. Quant à l'auteur des incendies, il a quitté la commune.

Le major rappelle et insiste sur la nécessité de composer le 17 même s'il reconnaît que parfois l'intervention peut être longue. La mairie, quant à elle, informe l'assemblé que le protocole "Citoyens vigilants" va être mis en place dans les prochains mois. Enfin, des associations comme l'A3V, le MOS, Art et culture (voir article page suivante), tentent d'occuper les jeunes plutôt que de les laisser divaguer dans la rue. Malheureusement, les "fauteurs de troubles" sont souvent ceux qui ne participent pas aux activités proposées.

**Camping Claire Rivière**  
04 74 61 93 00  
06 07 45 04 74

Location  
Emplacements  
Mobile home  
en week-end,  
à la semaine

Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre

## Pose - Ponçage Réparation - Vitrification

aymejacques@wanadoo.fr

22 cours de la République  
69100 Villeurbanne  
04 78 84 44 82

**JACQUES  
AYME**

PARQUETS - ESCALIERS  
06 07 65 48 13  
Fax : 04 78 84 64 75

**TRAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS**

**SAS EUROVIA ALPES**  
Agence de Bourg en Bresse  
1237 chemin du Champ de Chaux  
01240 CERTINES  
bourgembresse@eurovia.com

**EUROVIA**  
04 74 25 33 11

**HORIZON VERT**

Conception, création  
et entretien d'espaces verts

Environnement Tonte Débroussaillage

Plantation Taille et Élagage

Pavage et Macramme Pavage

Arrosage automatique

Bastien NUGIER  
06 22 56 67 65

Conception, création et entretien d'espaces verts

HORIZON VERT - 36 rue Maréchal - 01200 Villefranche-Mollon - Tél. 04 74 37 97 98

## Vous recevez mal la TNT ?

L'Agence Nationale des FRéquences (ANFR) est un établissement public administratif placé auprès du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Elle est chargée par la loi, conjointement avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), de la protection de la réception de la TNT reçue par voie hertzienne terrestre, c'est-à-dire par l'antenne râteau installée sur le toit.

### Pourquoi la 4G peut-elle perturber la TNT ?

La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique.

### Que faire en cas de perturbations ?

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs mobiles vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau :

**1<sup>er</sup> cas** : vous habitez en logement collectif

Signalez vos perturbations TNT à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble qui appellera ce dispositif

**2<sup>e</sup> cas** : vous résidez en logement individuel

Appelez le numéro du dispositif

**0910 818 818**

Un diagnostic réalisé par des téléopérateurs permet de confirmer ou non que les mises en service 4G sont à l'origine du brouillage. En cas de brouillage avéré par la mise en service d'un site 4G, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes rappelé dans les jours qui suivent votre appel pour programmer l'intervention d'un antenniste.

Des solutions simples pour remédier aux perturbations causées par la 4G ont été identifiées. Elles sont financées par les opérateurs mobiles.

Vous bénéficiez donc d'une intervention gratuite en appelant ce dispositif.

Plus d'info sur : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

## Ça tourne !

L'association Art et Culture met en place un projet socio-éducatif pour un groupe d'adolescents de la commune afin de leur donner un espace d'expression libre.



Ce groupe est composé d'une petite quinzaine de jeunes. Le but est de leur faire découvrir le monde du cinéma par le biais du théâtre d'improvisation. Ils pourront participer à différents ateliers :

- ✓ écriture scénaristique ;
- ✓ jeu d'acteurs ;
- ✓ mise en image ;
- ✓ prise de son et montage.

Les week-ends de juin permettront la construction d'un scénario de court-métrage qui sera tourné et monté début juillet.

Pour encadrer cet atelier, l'association fait appel à deux professionnels de l'image :

**Niels DUBOST**, acteur - réalisateur

et **Thomas CHANSOU**, réalisateur - cadreur - monteur.

L'association va lancer sous peu sur le site Ulule un projet de financement participatif afin de défrayer le caméraman et de payer son voyage.

Pour plus de renseignements ou un éventuel soutien à l'association, contact :

[sandrinenicolas-lespinasse@hotmail.fr](mailto:sandrinenicolas-lespinasse@hotmail.fr)

## Un GRAND MERCI à TOUS !

Bonjour à toutes et à tous,

L'ensemble du bureau vous remercie pour votre aide tout au long du week-end de la farfouille de l'enfance. Le succès d'une manifestation ne se mesure pas uniquement à son bilan financier. Pour nous l'important est que chacun d'entre-vous ait pris plaisir à s'impliquer, ait passé un bon moment et qu'il ait envie de revenir sur les prochaines manifestations. Certains d'entre-vous l'ont certainement ressenti, les avis des exposants étaient tous très positifs. Donc bravo à vous tous qui vous êtes mobilisés pour que cette journée soit une si belle réussite.

N'oublions pas qu'en coulisse, la mairie, le Comité des Fêtes et le MOS (Mollon OmniSport), nous apportent également une aide précieuse. Un grand merci à eux également.

Une nouvelle fois, un GRAND MERCI à TOUS.

A bientôt,



Le bureau du SOU

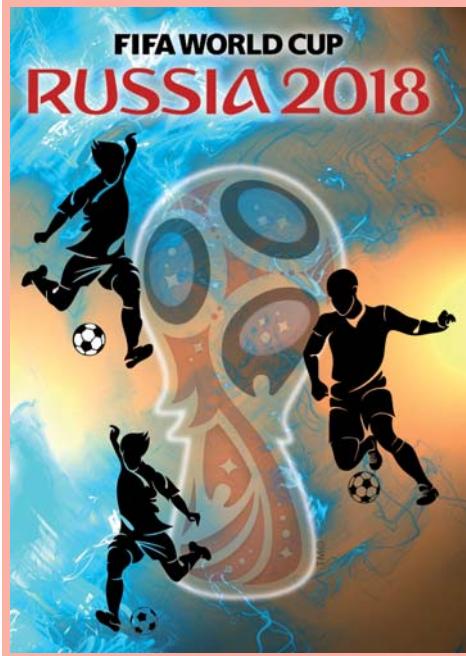
**Entreprise de maçonnerie**  
**s.a.r.l J. MENAND**  
Fondée en 1959

1049 Av Charles de Gaulle • 01800 VILLEU • Tél. 04 74 61 02 85  
Email : eric.menand@wanadoo.fr • [www.maçonnerie-menand.fr](http://www.maçonnerie-menand.fr)

**Ent. JM Fernandes**  
Plâtrerie - Peinture

Petits travaux de carrelage  
Décoration  
Patines sur meubles

**06 60 55 80 83**  
Buchin - 01800 Villeu Loyes Mollon  
04 37 86 01 99



# Retransmission des matchs !

Le Comité des fêtes vous propose :

## FRANCE / AUSTRALIE

Samedi 16 - Centre Innovance - 12 h

## FRANCE / PÉROU

Jeudi 21 - Clos Quinat - 17 h

## FRANCE / DANEMARK

Mardi 26 - Centre innovance - 16 h

## 8<sup>e</sup> de finale - Centre Innovance

Samedi 30/06 - 16 h ou dimanche 01/07 - 20 h

## 1/4 de finale - Auditorium

Vendredi 06/07 - 16h ou samedi 07/07 - 20 h

## 1/2 finale - Centre Innovance

Mardi 10/07 ou mercredi 11/07 - 20 h

## FINALE - Centre Innovance

Dimanche 15/07 - 17 h

# Agenda

Mardi 3 juillet

## Calendrier des fêtes

Comité des fêtes - Auditorium

Renseignements :

Michel BOZZACO : 06 13 86 67 53

Vendredi 13 juillet

## Feu d'artifice - Bal populaire

Comité des fêtes - Stade municipal

Renseignements :

Michel BOZZACO : 06 13 86 67 53

Samedi 14 juillet

## Concours de pétanque

Team Mexi Courses - Stade municipal

Renseignements :

Guillaume GILLET : 06 10 94 07 60

Dimanche 26 août

## Inscriptions + AG

Dynamic Club - Auditorium

Renseignements :

Audrey GEOFFRAY : 06 70 47 40 57

Samedi 1<sup>er</sup> septembre

## Commémoration bataille du pont de Chazey

Anciens combattants - Salle polyvalente

Renseignements :

Jean-Paul APAYA : 04 74 61 04 48

Lundi 3 septembre

## Assemblée Générale

Twirling baton -Mairie annexe de Loyes

Renseignements :

Sandrine COLOMBIER : 06 06 67 13 92

Vendredi 7 septembre

## Assemblée Générale

Sou des écoles - Auditorium

Renseignements :

Guillaume LARDON : 06 12 26 79 89

## Assemblée Générale

Société de chasse - Pavillon

Renseignements :

Cédric JACQUET : 06 88 41 61 33

Samedi 15 septembre

## Concours pétanque privé (sur inscription MOS)

Mollen OmniSport - MPTM / Parc Bonnamour

Renseignements :

Christian RIBOTTI : 04 37 61 10 39

Samedi 22 septembre

## Vague et repas des classes en 8

Classes en 8 - Centre Innovance

Renseignements :

Jacques MOREL : 06 27 33 05 86

Samedi 22 septembre

## Présentation

Coprs et Souffles, Qi Gong - MPTM

Renseignements :

Chantal PINARD : 06 10 84 89 15

Dimanche 30 septembre

## Vente de tarte

Sou des écoles - Place St Pierre

Renseignements :

Guillaume LARDON : 06 12 26 79 89

Week-end 6-7 octobre

## Stage

Twirling baton -Centre Innovance

Renseignements :

Sandrine COLOMBIER : 06 06 67 13 92

Week-end 13-14 octobre

## Festival d'humour

Comité des fêtes - Centre Innovance

Renseignements :

Michel BOZZACO : 06 13 86 67 53

Mardi 16 octobre

## Assemblée Générale

Coprs et Souffles, Qi Gong - MPTM

Renseignements :

Chantal PINARD : 06 10 84 89 15

## Carré vert - Éco-citoyen

### Une nouvelle déchèterie à Meximieux : Des raisons d'espérer pour notre environnement !

L'inauguration de la déchèterie rénovée de Meximieux, le vendredi 22 juin 2018 constitue la traditionnelle touche finale aux travaux engagés depuis bientôt 9 mois.

Pas moins de 750 000 euros ont été investis par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) et le département pour d'une part, améliorer les conditions de travail des agents et d'autre part, faciliter la fluidité des accès et contrôler les coûts.

Cinq nouveaux quais, un dépôt de déchets verts de plain-pied très accessible, une amélioration de l'accueil des professionnels, une mise en sécurité des quais, des accès automatisés pour tous et enfin des nouveaux locaux pour les employés ont été installés.

Ajoutons que les travaux engagés par la CCPA concernent également les quatre autres déchèteries de notre intercommunalité ce qui représente un budget global de 2.5 millions d'euros.

Tout a été fait pour faciliter l'usage de cet équipement lequel, rappelons-le, permet à tous les particuliers du territoire intercommunal de déposer gratuitement tous leurs déchets. En conséquence, il y aura encore moins de raisons de retrouver le long de nos voies, de nos chemins et de nos berges de rivière, des dépôts de toutes sortes !!!



# REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 7 avril 2017, le conseil municipal de Villieu Loyes Mollon a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il s'agit d'un temps fort pour la commune qui sera mené en concertation avec l'ensemble de la population et des personnes intéressées.

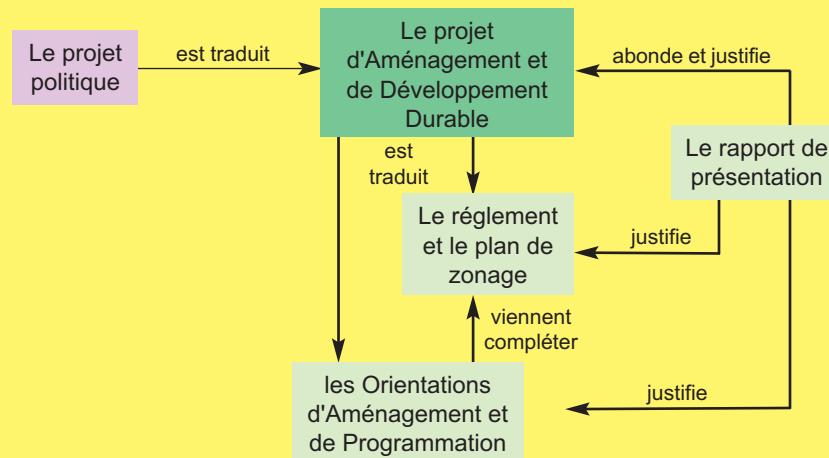
## Les objectifs inscrits dans la délibération de prescription du PLU

Outre les objectifs des articles L101-1 à L101-3 et L153-11 du code de l'urbanisme, les objectifs poursuivis sont les suivants :

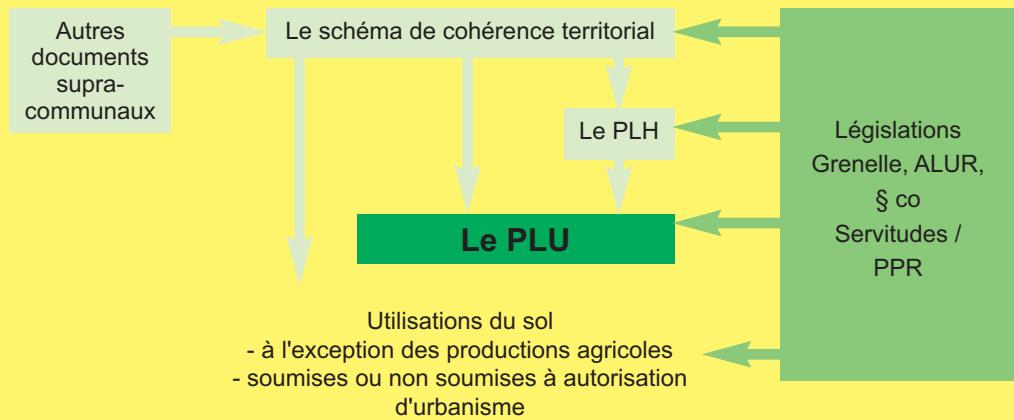
- Ⓐ Être en compatibilité avec les objectifs du nouveau SCOT ;
- Ⓐ Modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain ;
- Ⓐ Développer des zones d'habitat en adéquation avec les réseaux existants ;
- Ⓐ Diversifier l'offre de logements en favorisant la mixité sociale ;
- Ⓐ Permettre le développement économique par le biais de la zone d'activités "Sous la gare" ;
- Ⓐ Préserver les zones agricoles existantes pour faciliter l'implantation de nouveaux sièges agricoles sur la commune ;
- Ⓐ Encourager les modes de transports en commun et les modes doux notamment en direction de la gare de Meximieux et entre les bourgs de la ville ;
- Ⓐ Mettre en valeur le château de Loyes et son parc ;
- Ⓐ Recenser et valoriser le patrimoine vernaculaire de la commune ;
- Ⓐ Préserver la ressource en eau potable présente sur le territoire ;
- Ⓐ Préserver les zones à forts enjeux environnementaux notamment celles à proximité de la rivière d'Ain et du Toison ;
- Ⓐ Protéger la population face aux risques présents sur le territoire.

## QU'EST-CE QUE LE PLU ?

Le PLU est basé sur un diagnostic du territoire, dont découlent des choix urbanistiques traduits dans un Projet d'Aménagement et de Développement Durables débattu par le conseil municipal. Ce projet se décline ensuite par des dispositions opposables aux occupations et utilisations du sol.



Le PLU n'est pas isolé et doit respecter une hiérarchie des normes. Il doit être mis en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) BUCOPA, qui prévoit notamment le développement d'une offre d'habitat plus diversifiée, dont presque la moitié doit se réaliser dans l'enveloppe du bâti existant.



Comment développer une urbanisation à la fois qualitative et plus dense ?  
Comment intégrer les objectifs de préservation de l'environnement à l'aménagement de la commune ?

Quelles sont les priorités d'aménagement du cadre de vie et d'accessibilité aux équipements et services ?

Comment assurer la bonne articulation entre les espaces bâties et le contexte agricole ?

Ces questions sous-tendent les objectifs et la démarche du PLU

## QUELLE DEMARCHE POUR LE PLU ?

**Développer la qualité urbaine des projets, adaptée au territoire.**

Pour faire face à une pression urbaine toujours plus forte, la commune souhaite privilégier la qualité urbaine et l'unité architecturale des projets futurs, qu'elle inscrira dans les dispositions d'encadrement du PLU **ainsi que dans des démarches de conseils et d'accompagnement**.

## Aménager et valoriser les coeurs de village et les tissus bâties existants.

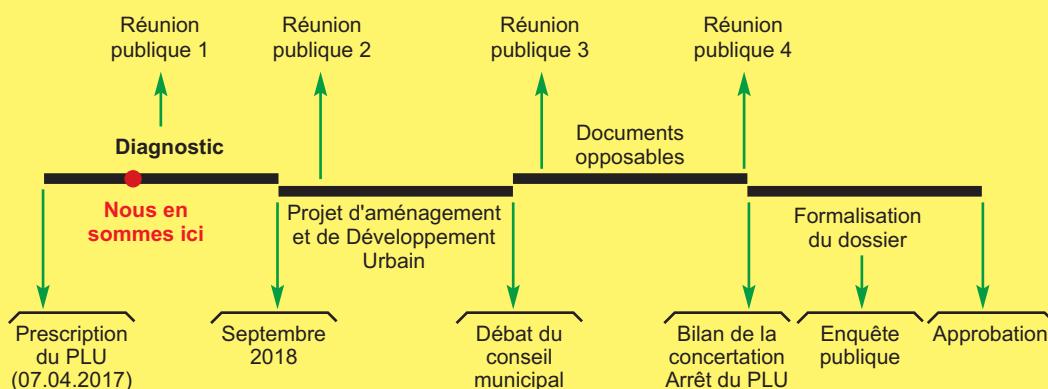
Face aux fortes obligations en matière d'habitat, la réflexion doit porter sur l'intégration des logements dans leur environnement : le maintien d'une dynamique des commerces et services, l'amélioration de la trame des voies et des espaces collectifs, la qualité de l'environnement végétal et paysager, la protection du patrimoine. **De plus, il existe de forts potentiels fonciers à Villieu (terrains libres, ensembles bâties à requalifier).**

## Valoriser l'attractivité et la fonctionnalité de l'environnement agro-naturel.

La commune bénéficie d'un environnement agro-naturel diversifié, caractérisé par une forte ressource en eau (rivière d'Ain, ruisseau le Toison, ressources souterraines), une grande diversité de milieux naturels (secteurs humides, pelouses sèches, bois, ...), dont certains font l'objet de protections spécifiques (sites Natura 2000 et ZNIEFF de type 1, recensement zones humides). Les enjeux sont également de préserver au maximum les secteurs agricoles, qui sont largement exploités et d'assurer une harmonisation de l'activité agricole avec son environnement résidentiel. Il faut notamment travailler les limites entre espaces bâties et espaces agricoles et valoriser les cheminements.

## LE PLU, UNE PROCÉDURE QUI SE RÉALISERA EN CONCERTATION AVEC LA POPULATION

La population doit être associée à ce temps stratégique pour l'évolution de l'espace communal.



La concertation prévue dans la délibération de prescription du PLU :

- ✓ réunions publiques organisées à des moments clefs de la procédure ;
- ✓ ouverture d'un registre en mairie dans lequel chacun pourra s'exprimer et possibilité pour tout habitant d'écrire au Maire ;
- ✓ diffusion des comptes-rendus de travail sur le site Internet de la mairie ;
- ✓ information dans la presse ou dans le bulletin municipal.
- ✓ affichage de la délibération de prescription du PLU

# INVITATION

## RÉVISION DU PLU

# RÉUNION PUBLIQUE

Eric BEAUFORT  
Maire

Conseil Municipal  
Villieu Loyes Mollon

Vous êtes cordialement invité  
à participer à la réunion de présentation  
de la **RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**  
qui se déroulera au **Centre Innovance**  
le **mercredi 4 juillet 2018**

à 20 h 30